



AVIS DE COURSE

Championnat de Méditerranée de Yoles OK

Bandol du 10 au 12 mai 2018

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règles de classe
- 1.3 cet avis de course.
- 1.4 les instructions de course type et leurs annexes

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux Yoles OK
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à la Société Nautique de Bandol au plus tard le 19 avril 2018
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les frais d'inscriptions sont de 50€ avant le 19 Avril 2018
70€ après le 19 Avril 2018

5. PROGRAMME

Le jeudi 10 mai ;

de 9h00 à 12h00: Confirmation d'inscription
 14h00 ; 1^{er} signal d'avertissement pour une ou plusieurs courses
 18h30 ; Apéritif de bienvenue

Le vendredi 11 mai ;

11h00 ; 1^{er} signal d'avertissement pour une ou plusieurs courses
 20h00 ; Soirée repas à la SNB (15 € pour les accompagnateurs)

Le samedi 12 mai ;

11h00 ; 1^{er} signal d'avertissement pour une ou plusieurs courses
 18h00 ; Lecture du palmarès, remise des prix

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles au secrétariat de l'épreuve jusqu'à l'heure de clôture de la confirmation des inscriptions

7. LES PARCOURS

Les parcours seront de type banane ou triangle olympique avec départ et arrivée sous le vent

8. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous joindre par ;
 mail ; sn-bandol@wanadoo.fr
 téléphone ; 0494294226

Logements
 Office du tourisme de Bandol ;
 Mail ; otbandol@bandol.fr
 Téléphone ; 0494294135

Sur le site de l'association www.yoleok.org rubrique Championnat de Méditerranée

